



Avec MAGEOS® MD, GÉREZ VOTRE EXPLOITATION en alliant SÉCURITÉ, CONFORT D'UTILISATION et HAUTE EFFICACITÉ

La formulation unique



- Un insecticide sans solvant
- Une formulation «unique» solide, compacte et concentrée : les microsphères disso-actives.
- Un mode d'action original : plongées dans l'eau, les microsphères entrent en effervescence et libèrent la substance active.

La sécurité

- Préservez votre environnement en supprimant les odeurs désagréables, les vapeurs nocives et irritantes, les poussières dangereuses et l'usure accélérée du pulvérisateur.

Le confort d'utilisation

- La formulation effervescente unique vous simplifie la vie : facilité de versement, dosage précis et rapide, optimisation du stockage (conditionnement grande surface dans un petit volume).

L'efficacité

- L'Alphaméthrine assure une efficacité de haut niveau.
- L'effervescence assure une dispersion rapide et totale et une bouillie parfaitement homogène.
- MAGEOS® MD étant un produit de contact, l'efficacité maximale sera obtenue en soignant la pulvérisation. Par forte chaleur (25°C), réaliser les traitements tôt le matin ou en fin d'après-midi.

La gestion simple de votre exploitation

- MAGEOS® MD permet de traiter les différentes cultures de l'exploitation pour une gestion plus simple des produits.

Cultures	Ravageurs	Type de traitement	Dose	Nbre trait.	DAR	ZNT	Mention abeille
GRANDES CULTURES							
Colza (uniquement sur colza et crucifères oléagineux non alimentaires)	Charançon du bourgeon terminal	TPA	0,05 kg/ha	2	21 jours	5 m	
	Charançon des siliques*	TPA	0,07 kg/ha	2	21 jours	5 m	F
	Charançon de la tige	TPA	0,05 kg/ha	2	21 jours	5 m	
	Grosse altise*	TPA	0,05 kg/ha	2	21 jours	5 m	
	Mélégithe*	TPA	0,05 kg/ha	2	21 jours	5 m	F
Céréales (uniquement sur blé, orge, avoine, seigle et triticale)	Cécidomyie	TPA	0,1 kg/ha	2	35 j : blé, triticale, seigle 42 j : orge, avoine	20 m	F
	Pucerons des épis	TPA	0,1 kg/ha	2	35 j : blé, triticale, seigle 42 j : orge, avoine	20 m	PE
	Mouches mineuses	TPA	0,07 kg/ha	2	35 j : blé, triticale, seigle 42 j : orge, avoine	5 m	
	Tordeuses	TPA	0,07 kg/ha	2	35 j : blé, triticale, seigle 42 j : orge, avoine	5 m	F
	Pucerons du feuillage	TPA	0,07 kg/ha	2	35 j : blé, triticale, seigle 42 j : orge, avoine	5 m	PE
	Cicadelles	TPA	0,07 kg/ha	2	35 j : blé, triticale, seigle 42 j : orge, avoine	5 m	
Pois protéagineux d'hiver et de printemps	Sitones	TPA	0,08 kg/ha	2	14 jours	5 m	
	Thrips	TPA	0,08 kg/ha	2	14 jours	5 m	
	Puceron vert	TPA	0,08 kg/ha	2	14 jours	5 m	PE
	Tordeuses du pois	TPA	0,08 kg/ha	2	14 jours	5 m	F
Betterave	Noctuelles défoliaitrices	TPA	0,08 kg/ha	2	14 jours	5 m	
	Pégomysies	TPA	0,07 kg/ha	2	21 jours	5 m	
	Lin	Thrips	TPA	0,07 kg/ha	2	21 jours	5 m
Pomme de terre	Doryphore	TPA	0,08 kg/ha	2	21 jours	5 m	F
Traitements généraux (sauf maïs, sorgho, choux-rave)	Noctuelles terricoles	Trait. Sol	0,07 kg/ha	2	21 jours	5 m	
	Noctuelles défoliaitrices	TPA	0,07 kg/ha	2	21 jours	5 m	
VITICULTURE							
Vigne	Pyrales	TPA	0,07 kg/ha	1	14 jours	20 m	
	Cicadelles de la flavescence	TPA	0,07 kg/ha	2	14 jours	20 m	PE et F
	Tordeuses (eudémis, cochylis)	TPA	0,1 kg/ha	2	14 jours	20 m	F
	Altises	TPA	0,05 kg/ha	1	14 jours	20 m	

Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateur, ne pas appliquer durant la floraison.
Ne pas utiliser en présence d'abeilles **SAUF** dérogation possible mentionnée F ou PE :

F : Emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles.

PE : Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exudats, en dehors de la présence d'abeilles.

*également homologué sur crucifères non alimentaires

Fiche d'identité MAGEOS® MD

- MAGEOS® MD : marque déposée BASF
- Autorisation de vente : N° 9700278
- Formulation : WG (granulés dispersables)
- Composition : 15% d'alphaméthrine
- Classement : N : dangereux pour l'environnement ; Xn : nocif ; R22 : Nocif en cas d'ingestion; R37 : irritant pour les voies respiratoires; R50 / R53 : très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Condition d'emploi : SPe8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles SAUF dérogation possible (dérogation mentionnée F ou PE dans le tableau des usages autorisés sur le verso du document). Ne pas appliquer lorsque les adventices en fleurs sont présentes. Enlever les adventices avant leur floraison.
- Distance aux points d'eau : voir tableau page précédente
- Délai d'emploi avant récolte : voir tableau page précédente
- Délai de rentrée : 6 heures (8 heures sous abri) Avant toute utilisation de MAGEOS® MD, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales.
- Protection utilisateur lors manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 ► Surveiller la remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de verseuse).
- 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de risque dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Advalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmofilter® * Marque déposée ICI-PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et PDF	BASF Agro	<input checked="" type="checkbox"/> N° Azur 0 800 07 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	<input checked="" type="checkbox"/> Phytofutura <input checked="" type="checkbox"/> Pesticide 0 800 987 887 www.phytofutura.com
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Urgence 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADVALOR	<input checked="" type="checkbox"/> N° Azur 0 910 12 18 85 ou www.advalor.fr

BASF
The Chemical Company

Dangereux – Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses conditions et précautions d'emploi - Edition de Septembre 2010. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer auprès du N° Azur de BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version de ce document. REF 986ITCINE0910OUEST



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI